

La pandémie menace des décennies de progression des femmes au sein de la population active

Juillet 2020

Le repli économique dû à la COVID-19 cause plus de pertes d'emploi que toutes les autres récessions

Canada a été secoué par une récession économique sans précédent, qui se distingue non seulement par l'ampleur des dégâts, mais aussi par le fait qu'elle touche particulièrement les femmes, et ce, de manière inédite. En quelques mois, la pandémie de COVID-19 a fait passer la participation des femmes au marché du travail d'un sommet historique à son plus bas niveau depuis plus de 30 ans. Ces pertes d'emploi ont été source de tensions pour les familles et plus précisément pour les femmes qui ont dû assumer l'essentiel des responsabilités relatives aux enfants pendant la fermeture des écoles et des garderies. Mais surtout, elles ont eu de graves répercussions sur l'ensemble de la croissance économique du Canada. Même après la reprise économique lente et cahoteuse prévue au deuxième semestre de l'année, l'économie canadienne se sera contractée de 5 % par rapport au niveau d'avant la crise. Le fait que les femmes retrouvent un emploi moins rapidement que les hommes aura probablement une forte incidence négative sur le PIB.

Fait inquiétant, comme les femmes sont surreprésentées dans les secteurs les plus touchés par la récession et qu'il n'est pas certain que les écoles et les garderies rouvriront cet automne, il ne sera pas facile de regagner le terrain perdu. Ainsi que l'ont souligné nos recherches précédentes, la participation accrue des femmes au marché du travail a énormément contribué à améliorer la performance de l'économie. La reprise de cette année ne sera probablement pas suffisante pour que le taux de participation des femmes revienne au niveau d'avant la crise ; les conséquences sur le plan économique seront considérables. Il est essentiel que cette situation ne se prolonge pas.

Pour la première fois depuis le milieu des années 1980, le taux de participation des femmes est tombé à 55 % en avril



Sources : Statistique Canada, Services économiques RBC

Principales conclusions :

À cause de la pandémie, 1,5 million de femmes ont perdu leur emploi au cours des deux premiers mois de la récession et la participation des femmes à la population active a atteint son plus bas niveau en trois décennies.

Malgré la réouverture de l'économie, le redressement de l'emploi est plus lent pour les femmes, car elles occupent une place prépondérante dans les secteurs les plus touchés par la récession. Bien que 51 % des emplois supprimés en mars et en avril aient été occupés par des femmes, celles-ci ne représentent que 45 % des personnes qui ont trouvé un emploi en mai et en juin, lorsque l'activité économique est repartie.

Les femmes sont plus susceptibles de « quitter » le marché du travail. Près de la moitié des femmes qui ont perdu leur emploi entre février et mai (et un tiers de celles qui se sont retrouvées au chômage entre février et juin) ont été licenciées et n'ont pas cherché de nouvel emploi. Elles courent donc le risque de rester sans emploi plus longtemps et d'être pénalisées sur le plan salarial à l'avenir.

Entre les mois de février et de mai, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants en bas âge ou d'âge scolaire a diminué de 7 %, alors que celui des pères d'enfants du même âge n'a baissé que de 4 %. Les mères célibataires d'enfants en bas âge ou d'âge

scolaire ont été encore plus touchées : leur taux d'emploi a chuté de 12 % (contre 7 % seulement pour les hommes dans une situation similaire).

Au plus fort de la crise, environ 45 % des personnes touchées par une réduction du nombre d'heures de travail étaient des femmes. Pourtant, celles-ci ne constitueront que 35 % des personnes qui verront ce nombre augmenter pendant la reprise.

L'incidence de la COVID sur le travail des femmes est contraire à la tendance observée pendant d'autres récessions

Les répercussions asymétriques de cette récession sur l'emploi des femmes diffèrent beaucoup de celles observées lors d'autres crises. En effet, du début des années 1980 à la crise financière de 2008, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles de perdre leur emploi que les femmes. Au plus fort de la grande récession, le taux de chômage des hommes dépassait celui des femmes de 2,5 points de pourcentage, du fait qu'ils occupaient la plupart des postes dans les secteurs les plus touchés. De plus, la participation des femmes à la population active a remonté plus fortement en 2009, atteignant son plus haut niveau au moment où celle des hommes déclinait.

Ce n'est pas le cas cette fois-ci.

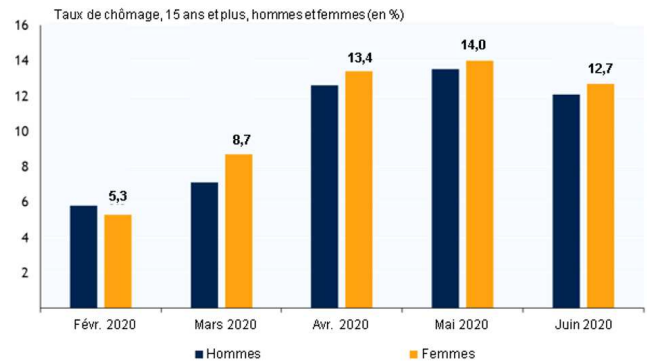
De mars à juin, le taux de chômage des femmes a dépassé celui des hommes pour la première fois en plus de trente ans.

Pourquoi ?

Durant ce repli, même si la situation continue d'évoluer, la plupart des pertes d'emploi ont eu lieu dans des secteurs où la main-d'œuvre est essentiellement féminine, comme l'hébergement, la restauration, le commerce de détail, l'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale. Aux mois de mars et d'avril, trois des cinq secteurs les plus dévastés par la crise employaient une vaste majorité de femmes. Cependant, le déséquilibre entre hommes et femmes s'est quelque peu rétabli en avril, lorsque les usines et les chantiers ont interrompu ou réduit leurs activités. En mai et en juin, la majorité des emplois créés se trouvait dans les secteurs du commerce de détail, de la construction, de l'hébergement, de la restauration et de la fabrication.

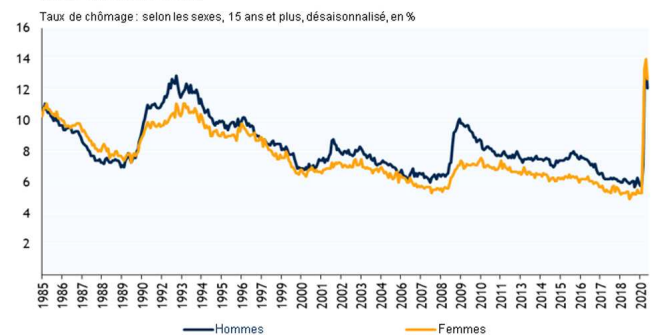
Compte tenu des secteurs où elles sont le plus présentes et des postes à temps plein ou à temps partiel qu'elles occupent, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les femmes fassent les frais de la plupart des licenciements. De plus, étant donné qu'elles représentent 56 % des personnes qui ont perdu leur emploi entre février et juin, qu'elles travaillent surtout dans certains secteurs et qu'elles sont plus susceptibles d'occuper des postes à temps partiel, les femmes

Pendant l'épidémie de COVID-19, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes



Sources : Statistique Canada, Services économiques RBC

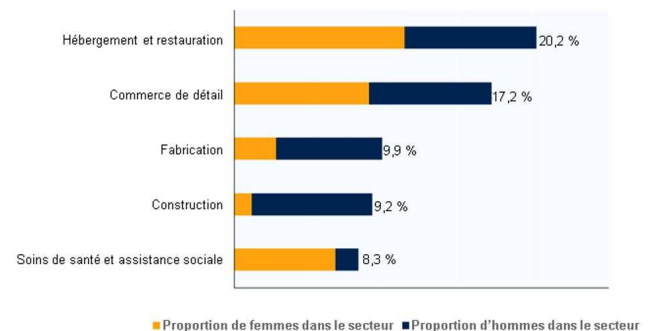
En mars, le taux de chômage des femmes a bondi et dépassé celui des hommes



Sources : Statistique Canada, Services économiques du Comité des stratégies de placement RBC GMA

Dans trois des cinq secteurs les plus touchés par la crise, la main-d'œuvre était à prédominance féminine

Part du nombre total de mises à pied en mars et en avril : répartition en fonction des sexes, par secteur (2019), en %



Sources : Statistique Canada, Services économiques RBC

couraient plus le risque de perdre leur emploi que les hommes.

Par ailleurs, environ 80 % des employés du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale étant des femmes, la lutte contre le virus dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée a largement reposé sur leurs épaules.

Les femmes qui assument la garde d'enfants ont plus de chances de quitter la population active

Une tendance inquiétante a commencé à émerger parallèlement à la croissance du taux de chômage des femmes : elles sont plus susceptibles que les hommes de quitter la population active. La moitié des femmes qui ont perdu leur emploi entre février et mai (et 32 % de celles qui l'ont perdu entre février et juin) ont été licenciées et n'ont pas activement cherché un nouvel emploi, contrairement aux hommes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Pour commencer, les secteurs de la vente au détail, de l'hébergement et de la restauration, où la main-d'œuvre féminine prédomine, reprendront sans doute progressivement à mesure que l'économie redémarre. Les femmes qui travaillent dans ces secteurs savent que leurs chances de trouver un nouveau poste sont assez faibles. Découragées, elles peuvent décider de rester chez elles en attendant que la crise soit terminée.

À l'inverse, les hommes qui travaillent dans le secteur de la production de biens (où ils représentent plus des trois quarts des employés) ont plus de chances d'être rappelés au travail une fois que cela sera sécuritaire. Ainsi, en mai, près la moitié des embauches ont eu lieu dans le secteur de la production de biens. En fait, aux mois de mai et de juin, bien que seuls 21 % des licenciements aient eu lieu dans ce secteur, celui-ci a créé 26 % des nouveaux emplois.

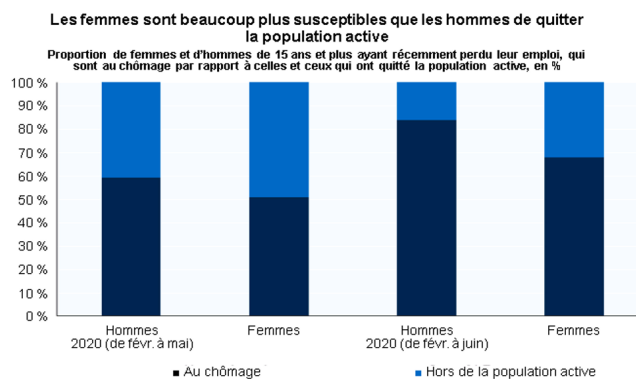
Les femmes quittent également la population active à cause d'un second facteur déterminant : la maternité. À cause de l'incertitude qui entoure la rentrée scolaire cet automne (et de la possibilité d'une combinaison de cours en ligne et en classe), les mères qui ne peuvent pas télétravailler et qui ont perdu leur emploi pourraient hésiter à en chercher un nouveau alors qu'elles devront surveiller leurs enfants pendant la journée. Le taux d'emploi des mères d'enfants en bas âge ou d'âge scolaire a diminué de 7 % entre février et mai, contre seulement 5 % pour les pères d'enfants du même âge. En juin, malgré un retour au travail généralisé, l'écart s'est maintenu : le taux d'emploi des pères a remonté près du niveau où il était avant la crise, alors que celui des femmes est resté inférieur de 3 % au niveau enregistré en février. En outre, le taux d'emploi des femmes dont le plus jeune enfant a entre 6 et 17 ans était toujours inférieur de 5 points de pourcentage à celui des pères d'enfants du même âge.

Les mères célibataires d'enfants en bas âge ou d'âge scolaire ont été encore plus touchées : leur taux d'emploi a chuté de 12 % (contre 7 % seulement pour les hommes dans une situation similaire).

Dernier facteur important : la répartition du revenu familial. Les femmes gagnent le revenu le plus élevé dans seulement 29 % des ménages ayant deux sources de revenus. Par conséquent, la majorité de celles qui génèrent des revenus secondaires pourrait être obligée de réduire le nombre d'heures travaillées ou de quitter la population active pour gérer de nouvelles tâches familiales ou domestiques.

La PCU encourage-t-elle les femmes à quitter la population active ?

La Prestation canadienne d'urgence a été l'une des mesures budgétaires phares du gouvernement fédéral en réaction à la crise. Toutefois, comme le revenu de remplacement est élevé pour les femmes, la PCU risque de retarder leur retour au travail.



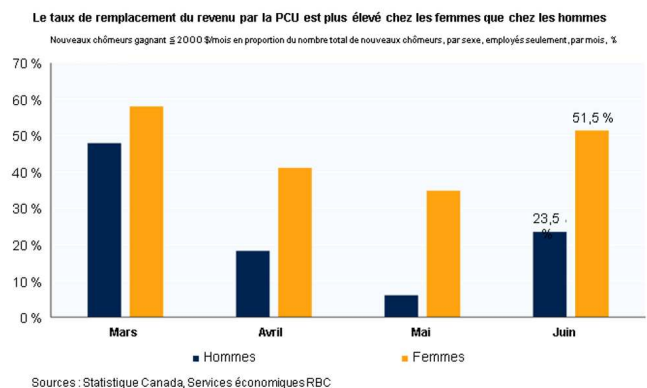
Une forte incertitude entoure les modalités de réouverture des écoles

La rentrée s'opérera différemment selon les provinces. La Saskatchewan, où le taux d'infection est bas, prévoit un retour à la normale, de même que l'Alberta et le Québec. La Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick ont déjà autorisé les étudiants à reprendre les cours à temps partiel, de façon facultative, et ont l'intention d'instaurer un modèle hybride de cours en ligne et en classe en septembre. Les autres provinces ont présenté plusieurs scénarios, allant de l'enseignement effectué entièrement en classe à l'ajout d'un volet en ligne certains jours ou certaines semaines. La solution choisie dépendra du nombre de cas et rien n'est encore sûr.

La PCU, soit 2 000 \$ pour quatre semaines, est versée immédiatement aux demandeurs dont l'emploi est directement touché par la COVID-19. Actuellement, les bénéficiaires peuvent la recevoir pour une période allant jusqu'à 24 semaines. Puisqu'en moyenne, les femmes travaillent moins d'heures et touchent un salaire moins élevé que les hommes, le taux de remplacement du revenu de la PCU est beaucoup plus élevé pour elles que pour les hommes.

Environ 47 % des femmes qui ont perdu leur emploi entre les mois de février et de juin gagnaient, en général, 2 000 \$ par mois ou moins. Leur revenu est donc entièrement remplacé par la PCU. De février à juin, le taux de remplacement du revenu a été systématiquement plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Le gouvernement a indiqué que 48,4 % des 8,25 millions de demandes de PCU reçues de mars à juin avaient été soumises par des femmes.

Les femmes dont le revenu est faible ou moyen pourraient donc être incitées à rester chez elles pour s'occuper de leurs enfants tout en touchant la PCU, plutôt que d'assumer le coût des garderies lorsque celles-ci rouvriront. De plus, les femmes qui peuvent télétravailler feront probablement moins d'heures, vu qu'elles devront jongler entre la garde des enfants et les réunions Zoom.



Les femmes regagneront difficilement le terrain perdu

Il a fallu plusieurs décennies pour que le poids des femmes dans le marché du travail soit suffisant afin que l'équité économique soit enfin réalisable. Avant la pandémie, les femmes exerçaient une influence inégalée jusque-là et [gagnaient 42 % du revenu des ménages](#).

L'ampleur colossale du revers que cette pandémie a infligé à la participation des femmes à la population active et la forme que prend la reprise pour le moment donnent à penser qu'il ne sera pas facile de retrouver le même niveau qu'avant la COVID.

Une reprise graduelle s'est amorcée en mai-juin, lorsque les provinces ont entamé la phase deux de la réouverture, en permettant aux entreprises et aux fournisseurs de services non essentiels de reprendre une partie de leurs activités avec des capacités réduites. En mai, 290 000 emplois ont été créés, mais ils se trouvaient surtout dans le secteur de la production de biens, où les hommes constituent l'essentiel de la main-d'œuvre. En juin, le gain de plus d'un million d'emplois était réparti de façon plus équilibrée. Il n'a toutefois pas suffi pour rééquilibrer le marché du travail : 56 % des personnes ayant perdu leur emploi pendant la pandémie étaient des femmes.

Dans la mesure où la réouverture se fait progressivement et où il n'y a pas de deuxième vague, nous nous attendons à ce qu'au T4, le taux d'emploi remonte jusqu'à 2,5 % sous son niveau d'avant la COVID-19. Cependant, la progression variera d'un secteur à l'autre. Dans le secteur de l'hébergement et de restauration, à prédominance féminine, le taux d'emploi devrait rester inférieur de 19 % à ce qu'il était avant la crise. Par contre, dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, qui emploie surtout des hommes, il terminera probablement l'année près du niveau de février. Dans l'ensemble, 500 000 emplois sont en jeu, dont la moitié dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du commerce de détail et de l'enseignement.

La reprise anticipée cette année ne sera certainement pas assez forte pour que la participation des femmes à la population active retrouve la tendance qu'elle suivait avant l'épidémie. Si le nombre d'heures de travail des femmes ne remonte pas, la croissance du PIB risque d'en pâtir.

Un aspect positif : le télétravail est une option viable pour les femmes

Même si les femmes sont plus susceptibles que les hommes de quitter la population active, celles qui sont la principale source de revenu de leur ménage ont généralement la possibilité de télétravailler, plus que les hommes. Seuls 38 % des hommes qui gagnent le plus au sein des ménages peuvent télétravailler, contre 62 % des femmes dans la même situation. Cette option s'offre aussi à la moitié des femmes qui sont la seule source de revenus de leur ménage et des femmes sans attaches, ainsi qu'à près de la moitié des femmes célibataires.

Il semble aussi que l'éducation ait porté fruit au début de la crise

Notons que de février à mai, les femmes titulaires de diplômes universitaires étaient plus susceptibles de traverser la crise en conservant leur poste que leurs homologues masculins. Le taux de chômage des femmes diplômées et âgées de 25 à 29 ans est passé de 4,9 % à 10,3 % entre les mois de février et de mai, alors que celui des hommes du même âge a atteint 11,6 %. Les femmes titulaires de diplômes qui ont été licenciées avaient moins de chances que les hommes de quitter la population active. Mis à part les années de service, le niveau d'éducation permet garder son poste ; les femmes sont plus susceptibles d'en bénéficier en situation de crise. Fait intéressant, en mai-juin, le taux de chômage des hommes dans une situation équivalente est tombé à 8,7 %, alors que celui des femmes a grimpé à 10,8 %. Toutefois, l'augmentation du taux de chômage ne signifie pas forcément que les femmes de ce groupe ont perdu leur emploi en mai. En fait, elle indique peut-être que les femmes éduquées, qui avaient quitté la population active, sont en train de s'y joindre de nouveau et profitent de la reprise pour chercher un emploi.

Conclusion

Les défis soulevés par la COVID-19 persisteront tant qu'un traitement efficace n'a pas été trouvé. Jusqu'ici, les répercussions de la crise sur le marché du travail ont été beaucoup plus lourdes pour les femmes. À court terme, pour que les femmes continuent de participer à la population active, des politiques en matière de services de garde seront indispensables. Un soutien financier pourrait y contribuer, à condition que ces services deviennent plus accessibles. L'adoption généralisée de conditions de travail plus souples pourrait aussi permettre d'atténuer la pression que subissent les familles qui doivent se partager le travail et les responsabilités domestiques et promouvoir un partage plus équitable des soins aux enfants entre les hommes et les femmes.

Comme nous l'avons déjà souligné, la participation égale des femmes et des hommes au marché du travail permettraient d'accroître la production économique d'environ 100 milliards de dollars par année. La COVID-19 a creusé un fossé qui sera long à combler. Il est essentiel, pour la reprise économique du Canada et sa prospérité, que les femmes retournent sur le marché du travail.